



## Déploiement du haut débit sur le secteur de la Croix Blanchot

Afin de réduire plus rapidement la fracture numérique, la Communauté urbaine Creusot Montceau a décidé d'anticiper le programme départemental de déploiement de la fibre optique pour tous en lançant un projet de montée en débit.

Ces interventions sur le territoire communautaire sont soumises à validation de l'autorité des télécoms, l'Arcep, qui a déterminé des critères définissant les secteurs géographiques où de telles opérations peuvent être entreprises. La communauté urbaine a décidé d'intervenir partout où elle a été autorisée à le faire. Ainsi, pour la période 2016-2018, ce sont environ 3,7 millions d'euros qui sont mobilisés pour déployer le haut débit dans 17 secteurs du territoire communautaire.

Ces travaux sont terminés, il appartient désormais aux opérateurs d'activer le matériel et de proposer leurs nouvelles offres à leurs abonnés. Les nouvelles offres devraient être proposées à partir du 20 décembre 2017.

La phase de basculement des lignes de l'ancien réseau vers le nouveau réseau en fibre peut entraîner des perturbations temporaires. Si elles persistent ou si vous constatez aucune amélioration, il vous faut contacter votre opérateur.

### A noter

-Il est possible que les investissements réalisés par la communauté urbaine en faveur de la montée en débit ne bénéficient pas à certains foyers. En effet, l'amélioration du débit dépend aussi de la longueur du réseau en cuivre restant entre la nouvelle armoire télécom posée par la communauté urbaine et le logement ainsi que la qualité de la ligne en cuivre, sur laquelle la communauté urbaine n'est pas autorisée à intervenir.

-Il est possible qu'un fournisseur de service décide de ne pas exploiter le nouveau réseau et ne modifie pas ses offres. Dans ce cas, les abonnés de cet opérateur ne verront aucun changement dans la qualité de leur connexion internet ; il leur est possible de changer d'opérateur pour accéder à une offre haut débit.